GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire: pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier épuisé par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue ornéiqué
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, Télésiège, Téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, rose, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

	Symbole	Symbole
Résineux		
— — (toutes essence compagne prédominante)	R	(R)
— — à sapin et ou épinette blanche	R (S)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (P)	
— — à pin rouge	R (R)	
— — à pin gris	R (G)	
— — à mélèze (larix)	R (L)	
— — à pruche	R (H)	
— — à cèdre	R (C)	
Pessière		
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée du tronc)	E (E)	
— — (toutes essence compagne prédominante)	E (R)	
— — à thuya (cèdre)	E (C)	
— — à mélèze	E (L)	
— — à pruche	E (H)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (P)	
— — à pin rouge	E (R)	
— — à pin gris	E (G)	
— — à sapin et/ou épinette	E (S)	
— — (épinette blanche)	E (S)	
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E (P)	
— — (plantation d'épinette noire)	E (E)	
— — (plantation d'épinette rouge)	E (R)	
Sapinière		
— — de sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)	
— — (toutes essence compagne prédominante)	S (R)	
— — à épinette noire	S (E)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)	
— — à épinette rouge et/ou épinette rouge	S (E)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (P)	
— — à pin rouge	S (R)	
— — à pin gris	S (G)	
— — à pruche	S (H)	
— — à mélèze	S (L)	
— — (plantation de sapin baumier)	S (B)	p
Pinède à pin blanc		
— — (le pin blanc domine le pin rouge		
— — et/ou rouge) ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (Pb)	
— — (toutes essence compagne prédominante)	Pb (R)	
— — avec thuya (cèdre)	Pb (C)	
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)	
— — avec mélèze	Pb (L)	
— — avec pin gris	Pb (G)	
— — avec pruche	Pb (H)	
— — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pb (P)	
— — avec pruche	Pb (H)	
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)	
— — (plantation)	Pb	p
— — Plantation de pin sylvestre	Ps	p
Pinède à pin rouge		
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (R)	
— — (toutes essence compagne prédominante)	Pr (R)	
— — avec thuya (cèdre)	Pr (C)	
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)	
— — avec mélèze	Pr (L)	
— — avec pin blanc	Pr (P)	
— — avec pruche	Pr (H)	
— — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pr (P)	
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)	
— — (plantation)	Pr	p
Pinède à pin gris		
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg	
— — (toutes essence compagne prédominante)	Pg (R)	
— — avec thuya (cèdre)	Pg (C)	
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)	
— — avec mélèze	Pg (L)	
— — avec pin gris	Pg (G)	
— — avec pruche	Pg (H)	
— — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (P)	
— — avec pruche	Pg (H)	
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)	
Cédrière		
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C	
— — (toutes essence compagne prédominante)	C (R)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)	
— — à mélèze	C (L)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (P)	
— — à pin rouge	C (R)	
— — à pruche	C (H)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)	
— — (plantation de thuya)	Tho	p
Pruchaie		
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pu	
— — (toutes essence compagne prédominante)	Pu (R)	
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)	
— — à mélèze	Pu (L)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (P)	
— — à pin rouge	Pu (R)	
— — à pin gris	Pu (G)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)	
— — (plantation)	Pu	p
Mélèzin		
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Ml	
— — (toutes essence compagne prédominante)	Ml (R)	
— — à thuya (cèdre)	Ml (C)	
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Ml (E)	
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Ml (P)	
— — à pin rouge	Ml (R)	
— — à pin gris	Ml (G)	
— — à pruche	Ml (H)	
— — à sapin et/ou épinette blanche	Ml (S)	
— — (plantation de mélèze européen)	Ml	p
— — (plantation de mélèze japonais)	Ml	p
— — (plantation de mélèze sibérien)	Ml	p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

	Symbole	Symbole
Feuillu d'essences intolérantes		
— — — avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (G)
— — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (P)
— — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
— — — avec résineux	F1 R	F1 R (R)
— — — avec épinette	F1 E	F1 E (E)
— — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (E)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB S	BB S (S)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (E)
— — — avec pin gris	BB Pg	BB Pg (G)
— — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (P)
— — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (R)
— — — avec résineux	BB R	BB R (R)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	BJ Pb	BJ Pb (P)
— — — avec pin rouge	BJ Pr	BJ Pr (R)
— — — avec résineux	BJ R	BJ R (R)
Peuplerais avec sapin	Pe S	Pe S (S)
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (G)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (P)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (E)
— — avec résineux	Pe R	Pe R (R)
Chênaie rouge résineux	Cr R	Cr R (R)
Érablière résineux	Er R	Er R (R)
— — à pin blanc	Er Pb	Er Pb (P)
— — à pin rouge	Er Pr	Er Pr (R)
Mélange de feuillus intolérants sur résineux	M Fi R	M Fi R (R)

FEUILLUS (groupements)

	Symbole	Symbole
Feuillus		
— — d'essences intolérantes	F	
— — d'essences tolérantes	F	
— — d'essences	F	
— — (plantation)	Fp	
Bouleau à bouleau blanc	B	
— — à bouleau jaune	B	
Chêne	Ch	
Érablière rouge	Er	
Érablière	Er	
— — à bouleau blanc	Er Bb	
— — à bouleau jaune	Er Bj	
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er F	
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er F	
Plantation d'érable à sucre	Er Sp	p
— — de chêne rouge	Ch Rp	p
— — de peuplier	Pe Sp	p
— — de peuplier hybride	Pe Hp	p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Désnoé et semi-désnoé sec — SD
Désnoé et semi-désnoé humide — SH
Autre — I

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole — A
Emplacement urbain, complexe, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle — cp
Coupe partielle en cours — cpc
Coupe partielle ancienne — cpa
Coupe partielle plus épidémie légère — cpe
Chablis partiel — chp
Épidémie légère — ep
Brûlis partiel — brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale — ct
Chablis — br
Brûlis total — cnt
Épidémie sévère — ep
Friche — fr
Plantation — p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TYPES DE	
50 (ans)	0-30 ans	
70 "	31-40 "	
90 "	41-60 "	
120 "	61-80 "	
150 "	81-100 "	
200 "	101 et plus	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
90-30 "	30-90 "
100-30 "	30-100 "
120-30 "	30-120 "
200-30 "	70-200 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Je(jeune irrégulière): Plus de 5 dominance de feuillus tolérants, inférieure à 30 DC30ans.
Vieille irrégulière: Plus de 5 dominance de feuillus tolérants, supérieure à 30 DC30ans.
Vieille irrégulière: Plus de 5 dominance de feuillus tolérants, inférieure à 30 DC30ans.
Vieille irrégulière: Autres peuplements, inférieur des tiges ont plus de 50 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2	3	4	5	6
	0-7m	7-12m	12-17m	17-22m	22-27m	27-32m
A — 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B — 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C — 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D — 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 50%	venue
Moyenne	51 à 60%	T
Forte	61 à 80%	T
Abrupte	81% et plus	t
Superficie exiguë de pente > 51%		T

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 50 C5 cd 50% ⊖
S = résinetum
50 = classe de pente
C5 = classe d'âge
cd = classe de densité
50% = classe de hauteur
S = classe de pente
50 = classe d'âge
C5 = classe de hauteur
cd = classe de densité
50% = classe de couvert
S = type de couvert

R C5 cd 60 ⊕
R = résinetum
C5 = classe d'âge
cd = classe de densité
60 = classe de hauteur
R = type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR (BUR D'ING. FOR. LE CROUPE, DIRIGÉ LUCIE VIVIER, ing. f.) SIGNATURE
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR (BUR D'INV. FOR.) SIGNATURE

Carte forestière: Photographie aérienne: 1979-1981
Année de publication: 1982
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 82/10/1
Déclinaison magnétique: 18° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 3
Unité de gestion — 35*
Unité d'aménagement — 1
Unité de sondage — 1
000 00 20
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionaire ou autres
Bassin hydrographique — 2080 1*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée — 314*
Municipalité — 21 220*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle
Région écologique — 2c

M.R.C. 375 LOTBINIÈRE*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

21-L-13 S.E.	21-L-14 S.O.	21-L-15 S.E. S.O.
21-L-12 N.E. S.E.	21-L-11 N.E. S.O.	21-L-10 N.O. S.E. S.O.
21-L-5 N.E. N.O.	21-L-6 N.E. N.O.	21-L-7

21 L/11 N.O.

2

FORÊT PRIVÉE UG 31,32,34,35

Dépôt légal - 2e trimestre 1983